

## Sommaire

### Page 1

#### ✘ Editorial

- *Les enjeux écologiques sont les défis-clés de notre époque.*

### Page 2 et 3

#### ✘ Economie circulaire

- *Pour une action anti-gaspi à l'école.*  
- *Pas de gaspi à la maison.*

### Page 4

#### ✘ Economie circulaire

- *Biodéchets : vers une montée en puissance de la collecte séparée.*

### Page 5

#### ✘ Modes actifs

- *Ça bouge dans tous les sens à Brétigny.*

### Page 6

#### ✘ Transition énergétique

- *La vélorution.*

### Page 7

#### ✘ Agriculture biologique

- *Quel avenir pour le pôle agrobiologique à Brétigny ?*

#### ✘ Agglomération

- *OHE*

### Page 8

#### ✘ Biodiversité

- *L'inventaire des espaces verts à Brétigny*

#### ✘ Semaine d'information du 8 au 14 octobre 2017

- *Programme*

## ADEMUB

Association loi de 1901 déclarée le 14/04/1992 et agréée au titre de l'article L.121-8 du Code de l'urbanisme et de l'article L.141-1 du Code de l'environnement (arrêté préfectoral n° 2002-PREF.DCL/0366 du 19 novembre 2002)

## Éditorial

### Les enjeux écologiques sont les défis-clés de notre époque

La folle décision du président des États-Unis de se retirer des accords de Paris est une faute grave dans la **guerre sans merci que doit livrer l'humanité contre le réchauffement climatique.**

Fort heureusement, beaucoup de pays signataires de ce traité, et non des moindres, réagissent contre cette décision, tout comme plusieurs États américains et de grandes entreprises qui ont annoncé ne pas en tenir compte dans leur politique énergétique. Espérons que la raison l'emportera et que, compte tenu des procédures à respecter, cette annonce, qui ne fait pas l'unanimité dans le pays, tant s'en faut, ne trouvera pas sa traduction dans la réalité.

En France, l'arrivée au pouvoir de nouveaux responsables va de pair avec de nouvelles décisions : un budget de 15 Mds d'Euros serait consacré à la protection de l'environnement. De nouvelles dispositions vont être prises pour **sortir au plus vite des énergies fossiles**, telles la fermeture des centrales à charbon en 5 ans, la prime pour le remplacement des véhicules diesel anciens, la fin des attributions de permis d'exploration d'hydrocarbures et l'interdiction de toute expérimentation d'exploration des gaz de schiste. **Seront-elles à la hauteur de l'enjeu ?**

N'oublions pas, en effet, les engagements pris par la France : division par 4 (facteur 4) des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050. Et la **Loi sur la transition énergétique du 17 août 2015** consacre l'objectif de réduire la consommation énergétique de notre pays de 50% en 2050 par rapport à 2012, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique (diversification des sources d'énergie) devant passer à 32% dès 2030.

L'arrivée à la tête du Ministère de la Transition écologique de Nicolas Hulot, l'initiateur du Pacte écologique et personnalité la plus en vue dans les milieux de l'écologie, ne peut que nous réjouir. Mais disposera-t-il d'une marge de manœuvre suffisante pour mener à bien ces objectifs ?

Réduire notre consommation énergétique et réussir la transition écologique, cela passe par l'instauration de l'**économie circulaire**, qui marque la fin de tous les gaspillages et l'usage parcimonieux de toutes nos ressources.

L'ADEMUB y travaille. Notre campagne de sensibilisation des Brétignolais entre maintenant dans sa 2ème année avec, en point d'orgue, notre **semaine d'action d'octobre sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire<sup>(1)</sup>**. Nous souhaitons privilégier l'action dans les écoles en raison du caractère pédagogique de celle-ci. Nous avons sollicité la Municipalité dans ce but.

Tous sont appelés à prendre part à cette action collective contre le gaspillage alimentaire, en gardant à l'esprit la « légende du colibri » chère à Pierre Rabhi et que chacun de nous puisse dire : « Je fais ma part ».

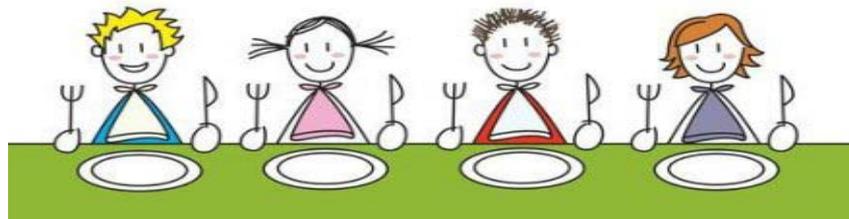
<sup>(1)</sup> Programme en dernière page de ce bulletin

**Chers lecteurs, pour des raisons budgétaires ce numéro 60 paraît uniquement en version numérique. Nous reprendrons la version papier à l'automne.**

**Courriel : [contact@ademub.asso.fr](mailto:contact@ademub.asso.fr) Site : [www.ademub.asso.fr](http://www.ademub.asso.fr)**

### POUR UNE ACTION ANTI-GASPI A L'ÉCOLE

**En ce domaine comme en d'autres, tout commence par de la pédagogie. Or, les cantines scolaires ne sont-elles pas le milieu le plus approprié pour apprendre aux futurs citoyens responsables à lutter contre le gaspillage alimentaire ?**



Ce, d'autant plus que nous ne sommes pas très avancés en ce domaine dans nos écoles, à Brétigny comme ailleurs en France.

Mais les choses bougent et un certain nombre de collectivités ont pris des initiatives. Ainsi de la ville de Mennecy, au Sud de l'Essonne.

des enseignants, le but étant de faire voir les déchets comme une matière première. L'opération a consisté à mettre en place deux poubelles, une noire pour les déchets non-alimentaires, une transparente pour les déchets alimentaires qui sont ensuite récupérés et valorisés (production de méthane et de compost).

écoles brétignolaises. C'est pourquoi nous avons sollicité les responsables de la mairie pour envisager de mettre en place, si possible dès la rentrée prochaine, une telle expérience dans une ou deux écoles de notre ville. Pour ce faire, nous pourrions bénéficier de l'aide technique et pédagogique du SIREDOM (le syndicat intercommunal qui



Depuis la rentrée dernière, une action y a été entreprise dans l'une des écoles primaires avec l'implication directe des enfants et l'aide d'une entreprise spécialisée dans la collecte des déchets. Les animateurs de cette entreprise ont réalisé une action de sensibilisation des enfants et

Il va sans dire qu'une action doit aussi être entreprise dès l'amont pour réduire la quantité de déchets produits (éviter le gaspillage de pain, par exemple). Tout un programme ! Tout un programme que l'ADEMUB aimerait bien voir se réaliser dans une ou plusieurs

collecte et valorise nos déchets) dont les animateurs sont prêts à intervenir sur le terrain.

Celui-ci est d'ailleurs à l'origine de plusieurs expériences menées à la fois dans des lycées, des collèges et des écoles de notre département.

Nous en reparlerons.

## PAS DE GASPI A LA MAISON

Nous l'avons vu (cf ADEMUB INFOS 59), la nourriture se gaspille à tous les niveaux, de la production à la consommation. Mais il y a au moins un endroit où nous pouvons faire quelque chose : c'est à la maison. Non seulement nous réduisons le gaspillage, mais nous faisons ainsi des économies. Fiche pratique.

### Au moment de faire les courses...

- Placer un bloc-notes ou une ardoise sur son frigo pour noter ses besoins au fur et à mesure,

### Le rangement des courses

- Ranger les produits dans le réfrigérateur et les placards suivant la règle du 1er rentré/1er sorti,

### Lors de la préparation des repas

- Cuisiner soi-même,
- Bien doser les quantités de nourriture préparées (riz, pâtes...)
- Accommoder les restes. De nombreuses recettes existent et autant d'astuces à trouver.
- Ne pas jeter les produits secs (riz, pâtes, lentilles, pois...), mais attention de ne pas conserver trop longtemps les aliments conditionnés dans du plastique (risque de transfert de phtalates).



### Après le repas

- Composter les restes de préparation et les restes de repas non consommables,
- Au restaurant, demander à emporter ce que je n'ai pas consommé grâce au « doggy bag ».

- Faire une liste de courses (en fonction de ce qu'il y a dans le frigo et dans les placards),
- Limiter ses achats à la liste de courses,
- Acheter les portions justes, ne pas céder aux promotions alléchantes,
- Acheter ses produits en gros conditionnements permet de réduire les emballages, mais attention aux produits frais et à leur date limite de consommation (DLC),
- Faire attention aux DLC (surtout lors de l'achat de grandes quantités en promotion),
- Acheter de préférence des produits non préparés.

- Congeler lorsque c'est possible les surplus d'aliments, le mieux étant cependant de bien évaluer les quantités à préparer,
- Passer en revue régulièrement le contenu de ses placards pour surveiller la DLC des produits présents,
- Conserver les restes suivant des modes adaptés (ex : dans les boîtes alimentaires, au frigo, au congélateur...),
- Dans le frigo, ranger ses courses suivant les étages de température
- Stocker les produits fragiles (légumes, fruits...) de manière visible plutôt que cachés au fond du frigo...

### Pour en savoir plus

- Sur le site de France Nature Environnement (FNE), à l'adresse qui suit, on peut accéder à toutes les infos sur le sujet :

[preventiondechets.fne.asso.fr](http://preventiondechets.fne.asso.fr)

**(Source de ces renseignements pratiques : France Nature Environnement (FNE))**

# BIO-DÉCHETS : VERS UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE LA COLLECTE SÉPARÉE

Dans les écoles de notre ville, les déchets alimentaires sont systématiquement jetés à la poubelle. Mais ces déchets ne pourraient-ils pas devenir « matière première » ?



La Loi de Transition énergétique d'août 2015 impose de généraliser le tri à la source des déchets organiques pour tous les producteurs de déchets d'ici 2025. La valorisation des déchets organiques ne doit pas rester le seul fait des gros producteurs : les collectivités, elles aussi, devront disposer de systèmes de collecte et de solutions de compostage de proximité.



Il faut savoir que la **filière bio-déchets** **replace la matière organique au cœur du cycle naturel du carbone.**

Détourner cette matière des installations d'élimination et la transformer en compost apportent un certain nombre de

bénéfices environnementaux, comme la réduction de l'impact de l'enfouissement ou de l'incinération sur notre environnement. En tant que réservoir de carbone, **le compost permet de compenser les émissions de gaz à effet de serre.** Son action de structuration et d'activateur de la vie biologique des sols permet de lutter efficacement contre leur érosion. Enfin, son pouvoir fertilisant contribue à réduire la dépendance des systèmes de production à la fertilisation chimique d'origine non renouvelable. **Autrement dit : transformer le déchet en ressource.**

C'est dans ce but que notre association a rencontré les services techniques du SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et des Ordures Ménagères) pour envisager ou relayer des actions concrètes de lutte contre le gaspillage alimentaire dans nos écoles à

l'exemple de l'Agglomération « Grand Paris Sud » qui travaille déjà avec des établissements scolaires pour aboutir à la valorisation de bio-déchets des restaurations scolaires.

**Notre première difficulté est de mobiliser nos élus délégués, à ce sujet d'importance.**



# ÇA BOUGE DANS TOUS LES SENS A BRÉTIGNY

**Brétigny, capitale du vélo ? On n'y est pas encore, mais c'est en bonne voie. Explications.**



Il s'est passé beaucoup de choses dans le centre-ville, ces temps-ci.

Il y avait d'abord **les travaux du boulevard de la République** où le vélo aura sa place et les piétons seront mieux traités. Même si on aurait pu faire mieux en ne donnant pas trop, une fois encore, de place au stationnement automobile.

Il y a aussi le **passage de pratiquement tout le centre-ville en zone 30**, et, dans les rues à sens unique, la mise en place de doubles-sens-cyclables, c'est-à-dire de voies permettant aux vélos de rouler à contre-sens. Un progrès pour les cyclistes qui devaient faire des détours et des contours et ainsi se rallonger pour aller d'un point à un autre dans la ville. Alors, ne soyez pas étonnés quand vous verrez surgir en face de vous un quidam à vélo alors que c'était auparavant interdit. Vous verrez, chers automobilistes, vous vous y habituerez très vite... et ce n'est pas dangereux ! Au contraire, cela contribue grandement à **apaiser la circulation en ville** et à rendre de ce fait la vie locale plus conviviale. Vous devrez simplement vous montrer un peu plus attentifs et mieux respecter les limitations de vitesse. Vous ne mettrez même pas plus de temps pour vous déplacer d'un point à un autre.

Deux autres quartiers sont passés à la zone 30 : la Moinerie et Clause-Bois Badeau.

A **la Moinerie**, il y a comme un goût d'inachevé. Il y manque en effet des aménagements de ralentissement de la circulation et un marquage clair (au sol notamment) de l'entrée dans cet espace de circulation apaisée.

A **Clause-Bois Badeau**, le prétendu écoquartier, l'accouchement fut difficile au départ et tout n'est pas parfait dans la 1ère phase. Nous allons entrer dans la 2ème phase pour laquelle nous venons de donner notre avis. **C'est toujours le principe de la circulation apaisée qui s'impose**, avec des zones 30, des zones de rencontre (20km/h et piétons prioritaires) et des aires piétonnes (seuls les cyclistes peuvent accompagner les piétons, mais en roulant modérément).

Il y a encore quelques rues en zone 30 dans d'autres quartiers, notamment autour du centre et des zones scolaires. Mais, on ne peut en rester là. Il faut poursuivre le mouvement. Prochain quartier à convertir : **les Cendrennes**. Voilà un quartier résidentiel assez fermé dont la nature même appelle le passage en zone 30, voire en zone de rencontre, tellement la configuration des lieux s'y prête. Tous n'auront qu'à y gagner.

Notre objectif, qui doit être aussi celui de nos élus, est de **parvenir à créer la VILLE à 30**. Qu'est-ce donc ?



Tout simplement la généralisation de la limitation de vitesse à 30 km/h maximum, les rues à 50 km/h, très peu nombreuses, devenant l'exception. C'est le renversement de la situation actuelle où le 50 km/h est la règle et le 30km/h l'exception. **Mais la Loi a changé en 2015 avec la transition énergétique**. Désormais, les maires peuvent décider, par simple arrêté municipal, de changer la règle et de faire du 30km/h la règle et du 50 km/h l'exception.

**De nombreuses communes ont déjà fait le pas en France, et pas seulement Paris. Alors, à quand le tour de Brétigny ?**

C'est pour atteindre ce but que l'ADEMUB se bat au quotidien et ne manque pas une occasion de faire des propositions. Raison pour laquelle nous organisons chaque année depuis 4 ans, la **VÉLORUTION** (la révolution par le vélo) : une balade festive et familiale dans les rues de Brétigny dans le cadre de la fête de la Ville. Comme les années précédentes, celle qui a eu lieu le samedi 20 mai fut un succès. Et nous donnons rendez-vous à tous pour la 5e édition en 2018.

**Tous sont appelés à nous rejoindre pour demander à nos édiles la mise en place d'une circulation apaisée en réalisant la ville à 30.**

Brétigny, capitale du vélo ? C'est pour demain !

### LA VÉLORUTION

**Pendant la fête de la ville, vous avez vu passer dans les rues un joyeux cortège de cyclistes, - enfants, femmes, hommes, - décontractés, vélos décorés de slogans en faveur de ce mode de déplacement, dos arborant aussi des formules courtes mais explicites, sur un fond musical... C'était la 4<sup>ème</sup> vélorution à Brétigny, ce Samedi 20 mai. Késako ?**

Une balade urbaine festive organisée depuis plusieurs années dans plusieurs villes en France pour valoriser la pratique du vélo, du tricycle, de la patinette, bref, de tous les modes de déplacements actifs, non polluants.

Dans Brétigny, le circuit de 12 km, choisi par les cyclistes convaincus de l'ADEMUB nous a conduits de la Place du Marché couvert à la Place du 11 novembre en passant par le centre ville, mais aussi le quartier Clause-Bois Badeau, la Moinerie, Maison neuve, la piste cyclable le long de la RD 19, le quartier des Cendrennes, la piscine, la voie verte rue du 19 Mars 1962, l'avenue des Marronniers et la rue de la Mairie... Bref, un grand tour de ville qui s'est terminé sur le stand, installé au milieu de la fête, place du 11 novembre, par un pot bien mérité et un quizz <sup>(1)</sup> sur la pratique du vélo.

**Se déplacer à vélo en ville permet à tous ceux qui le peuvent, de se déplacer rapidement et facilement sans polluer et souvent... en gagnant du temps !**

En photos... regardez ci-contre, c'est pas mal aussi !



<sup>(1)</sup> Le Quizz et ses réponses sont disponibles sur le site de l'ADEMUB

# QUEL AVENIR POUR LE PÔLE AGROBIOLOGIQUE A BRÉTIGNY ?

**La grande nouvelle, ces temps-ci, c'est l'arrivée sur La Base d'Amazon, avec ses 2 200 emplois. Pendant ce temps, le projet de 75 ha de culture biologique piétine. Où en sommes-nous ?**

Alors que nous devrions normalement voir pousser les premières plantations, dites «expérimentales», confiées à des porteurs de projets sur les parcelles du futur village agrobiologique de La Base, Cœur d'Essonne Agglomération vient de changer son fusil d'épaule.

Avec l'arrivée de la société Fermes d'Avenir et ses capacités financières (1), l'Agglo aurait décidé de lui confier la direction de la totalité du projet. Or, si celle-ci dispose de l'argent, elle n'a ni les compétences voulues ni les hommes pour mener à bien la réalisation et la gestion de ce complexe agricole qui comportera, pour se conformer au projet initial, du maraîchage

sous serre et en pleine terre, des vergers, des grandes cultures avec transformation locale, du petit élevage et des ateliers de transformation, un espace de vente directe sur place, etc.

Et la question demeure sur la nature de la gestion du projet.

Quel degré d'autonomie pour les futurs agriculteurs au sein d'une coopérative ou d'une entreprise privée, gérée de quelle façon ?

De toute façon, rien ne se fera (et ne doit se faire selon nous) sans la participation active des organisations du pôle ABIOSOL : Groupement des agriculteurs biologiques (GAB), Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), Terre de Liens et Le Champ des possibles (avec

ses pépinières d'agriculteurs). Celles-ci sont d'ailleurs parties prenantes du projet depuis l'origine.

Des négociations seraient en cours.

Notre souhait le plus vif : que cette formidable expérience reprenne son cours et aboutisse au plus vite.

(1) Fermes d'Avenir fait partie du groupe SOS œuvrant dans le secteur social.

## Agglomération

### OHE

**«Ohé!» pourrait-on même écrire, telle une interpellation lancée à la cantonade. Il s'agit en fait de l'acronyme d'une nouvelle fédération que plusieurs associations locales de défense de l'environnement (dont l'ADEMUB) viennent de créer.**

Notre objectif est de répondre à cette réalité : de plus en plus de questions liées à nos thématiques se traitent dans le cadre de la communauté d'agglomération. Or la nôtre s'est agrandie : la fusion de l'Arpajonnais et du Val d'Orge a donné naissance à **Cœur d'Essonne Agglomération**, un mastodonte de 21 communes, méconnu de ses 193 000 habitants.

Cet ensemble hétérogène, constitué d'une partie de la vallée de l'Orge et d'un fragment du plateau du Hurepoix, avec un

nord très urbanisé et un sud encore rural, n'a pas de réelle cohérence historique. On peut craindre que les déséquilibres existants ne s'accroissent au détriment de la qualité de vie.

En effet, les terres «vierges» urbanisables sont au sud, mais le pouvoir est au nord : 5 communes urbaines représentent la majorité des habitants et 36 conseillers communautaires sur 59. La destruction massive de terres agricoles pratiquée par l'ex-«Val d'Orge» va se poursuivre dans l'Arpajonnais qui a été fagocité. D'ailleurs un premier projet est

déjà en cours avec la ZAC des Bellevues, à cheval sur les villes d'Arpajon et d'Ollainville, pour une surface comparable à celle du quartier Clause.

Aussi il nous a semblé nécessaire de rassembler nos forces pour une meilleure représentativité. Cependant nous avons aussi fait le choix d'accepter les adhésions individuelles, là où aucune association locale n'existe. Le chemin ne fait que commencer !

Mais, au fait, **que signifie O.H.E.** ? Tout simplement, «**Orge Hurepoix Environnement**».

## L'INVENTAIRE DES ESPACES VERTS A BRÉTIGNY

En 2013, l'Ademub a effectué un inventaire des mares sur notre commune. Cette action avait été engagée dans le cadre plus vaste d'un inventaire des mares réalisé par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN). Aujourd'hui, l'ADEMUB souhaite poursuivre ce travail d'inventaire en réalisant celui des espaces verts.

Au-delà de la passionnante opération de science participative, l'inventaire des mares portait un enjeu important de défense de l'environnement et de la biodiversité : inventorier, c'est protéger mais c'est aussi identifier les continuités et les discontinuités écologiques, localement ou régionalement.

### **Et connaître, c'est pouvoir agir.**

Aujourd'hui la SNPN continue d'exploiter les résultats des centaines d'inventaires semblables au nôtre qui lui ont été transmis. Pour l'ADEMUB, cet inventaire a aussi été l'occasion de redécouvrir des lieux oubliés qui participent à notre cadre de vie et nous serons vigilants quant à leur préservation.

Depuis notre réflexion s'est poursuivi : que savons-nous au juste des «espaces verts» brétignolais ? Certains sont très visités : les abords des bassins du Carouge et du Petit Paris, d'autres méconnus, comme le parc du Carouge, d'autres ignorés : qui connaît le bois Pelletier ou le bois de Beaulieu ? Enfin certains sont clairement menacés : les Joncs marins subissent une urbanisation rampante et inopportune.

Le terme d'ailleurs d'«espace vert» n'est pas très précis : quelle est l'unité la plus petite à identifier ? Doit-on se borner aux seuls espaces appartenant aux collectivités publiques ?

Aussi allons-nous tenter un inventaire complémentaire, axé cette fois sur les

espaces verts mais nous ne disposerons pas du soutien technique de la SNPN, nous devons prendre le temps de la réflexion pour définir ce qu'il faut inventorier. Si nous avons une bonne connaissance du tissu urbain et des enjeux qui lui sont liés, nous connaissons moins les points à mettre en évidence en termes de biodiversité. **Faut-il identifier les espèces menacées ou au contraire les espèces «invasives» ?** Le choix n'est pas aisé.

Bien évidemment, dès que les contours de cet inventaire seront définis, la participation à ce projet sera ouverte aux membres de l'ADEMUB : aux adhérents d'aujourd'hui mais également à ceux qui voudraient nous rejoindre.

**Du 8 au 14 octobre 2017 : Semaine d'information et d'action sur le thème :**

**Économie circulaire : En finir avec le gaspillage alimentaire .**

### **PROGRAMME**

#### **Dimanche 8 octobre :**

au marché (Espace «Rencontres»), exposition et dialogue avec les habitants

**Jeudi 12 octobre :** ciné-débat au Ciné 220

**Samedi 14 octobre :** visite d'un site de traitement des déchets alimentaires

**En octobre et novembre :** exposition au lycée J.P. Timbaud, au Centre Socio-culturel Nelson Mandela et à la Maison des Sorbiers. Lorsque les dates seront arrêtées pour ces lieux, elles seront indiquées sur le site.

À noter : En avant-première, **présence de l'ADEMUB au Forum des associations du 9 septembre à Maison neuve.**

### **BULLETIN D'ADHÉSION POUR 2017**

**Tarifs actuels de cotisation annuelle: simple: 15 euros - couple: 22 euros - petit budget : 8 euros - soutien : 35 euros (un reçu sera envoyé pour permettre la déduction fiscale accordée aux adhérents des associations de défense de l'environnement)**

**ADEMUB - Président : Gilles LECATRE - Siège : 30 avenue Lucien Clause - 91220 Brétigny-sur-Orge**  
**Trésorier : Hubert ANQUETIN, 30 rue de l'Orge - 91220 Brétigny-sur-Orge**

**NOM :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Courriel :** ..... **Tél :** .....

J'adhère (ou renouvelle mon adhésion) à l'ADEMUB pour 2017. Ci-joint ma cotisation de ..... Euros

**(chèque à l'ordre de l'ADEMUB envoyé à Hubert ANQUETIN, trésorier).**

Pour toute information, consulter le site [www.ademub.asso.fr](http://www.ademub.asso.fr) ou téléphoner au 06 80 54 38 85 ou 01 60 84 19 10